

# Gérer au quotidien la protection des données à caractère personnel

**Prérequis :** Aucun

**Public :**

Toutes les personnes en charge des traitements de données à caractère personnel.

**Effectif :** 4 minimum—10 maximum

**Durée—Horaires :**

14 heures (2 jours) de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Pauses de 15 minutes : 10h30 et 15h30

**Programme :**

Genèse des textes en matière de protection des données à caractère personnel

Changements de la loi Informatique et libertés au RGPD

Appliquer le RGPD au quotidien en entreprise, collectivité, associations

Les obligations, l'accountability

Mise en œuvre de la conformité

Les règles minimales de bonnes pratiques informatiques édictées par la CNIL et l'ANSSI

Atelier pratique de cartographie des traitements dans sa structure

Cas pratique de réalisation et suivi des registres

Evaluer la protection

Evaluation QCM

Evaluation de la formation — Suivi à 3 mois sur le terrain

**Objectif:**

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de comprendre l'intérêt et le cadre instauré par le Règlement Général à la Protection des Données UE 2016/679 dit RGPD et l'appliquer au quotidien dans le cadre professionnel.

**Méthode pédagogique**

Tour de table sur les différentes activités, besoins et retours d'expériences des entreprises ou structures,

Exposé interactif d'apport de connaissances, basées sur la logique et le pragmatisme,

Vérification des acquis et des expériences en matière de protection des données personnelles,

Evaluation de l'efficacité de la formation à 3 mois et réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

**Modalités d'évaluation**

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire.

Evaluation finale par QCM de 20 questions.

Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

**Equipe pédagogique :**



Formateur Délégué à la Protection des Données Externe, titulaire d'un Master 2 en sciences humaines et sociales, d'un certificat de compétences à l'exercice de DPO (Data Protection Officer).

**Délais d'accès :**

1 formation par trimestre en inter.

Inscription maximum 15 jours avant le début de la formation.

Formation disponible en intra-entreprise sous 1 mois.

Dates inter-entreprises disponibles sur : <https://institutprh.fr>

**Personnes en situation de handicap :**

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

**Lieu :**

Intra-entreprise ou Inter-entreprise au sein de notre établissement.

**Coût:**

390€ HT/ stagiaire - activité de formation dispensée de TVA

Groupe ou plusieurs formations, nous consulter.

Possibilité de porter et prendre son repas sur place au sein du centre de formations d'Institut PRH.

**SAS Institut de Prévention des Risques Humains**

17 Avenue d'Aquitaine  
33380 MARCHEPRIME

Tel: 0564311505

<https://institutprh.fr>

Organisme de formation déclaré sous NDA n° 75331174333, certifié Qualiopi pour ses actions de formations.

RCS Bordeaux 849 110 366

